

Commune de Saint Germain-du-Bois
Séance du mercredi 18 février 2015 à 20 h 30

Sont présents : Christine BUGAUD, Christian BOSCH, Laurent CAGNE, Patrice CALVEZ, Jean-Paul CAVARD, Alexandre CRETIAUX, Marcel DUFOUR, Marie-France FEVRE, Sylvie GAY, Claudia GENIEUX, Blandine GROS, Pascale LAURAIN, Françoise MARIZY, Catherine MARTIN, Gaëtan MOISSON, Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX

Sont excusés : Régis BIDAULT, Francine DESPRES

Régis BIDAULT a donné pouvoir à Jean-Claude VIEUX.

Francine DESPRES a pour sa part donné pouvoir à Marie-France FEVRE.

Secrétaire de séance : Pascale LAURAIN

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2015 :**

Le compte-rendu de séance du 28 janvier dernier est approuvé à l'unanimité.

- **Comptes administratifs 2014 :**

Les comptes administratifs 2014 du budget principal, du budget annexe Assainissement et du budget annexe Bois des Rampes sont présentés par Mme Christine BUGAUD.

➤ Budget principal :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :	1 406 286,55 €
Recettes de fonctionnement :	1 962 442,49 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice :	556 155,94 €
Excédent de fonctionnement de l'année antérieure :	306 165,00 €
Excédent de fonctionnement en fin d'exercice :	862 320,94 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	643 293,81 €
Recettes d'investissement :	569 708,47 €
Déficit d'investissement de l'exercice :	- 73 585,34 €
Déficit d'investissement de l'année antérieure :	-16 791,53 €
Déficit d'investissement en fin d'exercice :	- 90 376,87 €

Excédent total en fin d'exercice : 771 944,07 €

➤ Budget annexe Assainissement :

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	42 227,61 €
Recettes d'investissement :	29 813,08 €
Excédent antérieur reporté :	34 529,59 €
Excédent d'investissement de clôture :	22 115,06 €

Section d'exploitation :

Dépenses d'exploitation :	40 034,01 €
Recettes d'exploitation :	110 621,97 €
Excédent antérieur reporté :	398 985,47 €
Excédent d'exploitation de clôture :	469 573,03 €

Excédent total Assainissement 2014 : 491 688,09 €

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :	106,87 €
Recettes d'investissement :	0,00 €
Excédent antérieur reporté :	60 392,74 €
Excédent d'investissement de clôture :	60 285,87 €

Section d'exploitation :

Dépenses d'exploitation :	0,00 €
Recettes d'exploitation :	13 800,05 €
Excédent antérieur reporté :	16 254,94 €
Excédent d'exploitation de clôture :	30 054,99 €

Excédent total Bois des Rampes 2014 : 90 340,86 €

Mme le Maire quitte la salle et M. Jean-Claude VIEUX procède au vote des trois budgets. Le vote se déroule à mains levées : **le budget principal ainsi que les budgets Assainissement et Bois des Rampes sont validés à l'unanimité.**

A l'issue du vote, Mme le Maire reprend sa place et remercie le Conseil Municipal de la confiance accordée.

• **Comptes de gestion 2014 :**

Le document est réalisé par la Trésorerie de Saint Germain-du-Bois et reprend l'ensemble des réalisations budgétaires sur les budgets de la collectivité en 2014.

Il est certifié que le montant des titres et des mandats est conforme aux écritures du compte administratif.

➤ Budget principal :

Le compte de gestion du budget principal est validé à l'unanimité.

➤ Budget annexe Assainissement :

Le compte de gestion du budget annexe Assainissement est validé à l'unanimité.

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Le compte de gestion du budget annexe Bois des Rampes est validé à l'unanimité.

• **Affectation du résultat :**

➤ Budget principal :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	556 155,94 €
- un excédent reporté de :	306 165,00 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	862 320,94 €
- un déficit d'investissement de :	90 376,87 €
- donc un besoin de financement de :	90 376,87 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : EXCEDENT 862 320,94 €

Elle propose une affectation en réserve sur le compte 1068, en recette d'investissement, de 90 376,87 € pour couvrir le déficit. L'excédent reporté en fonctionnement sur le compte 002 sera donc de 771 944,07 €, sachant que le résultat d'investissement reporté est un déficit de 90 376,87 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ Budget annexe Assainissement :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	70 587,56 €
- un excédent reporté de :	398 985,47 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	469 573,03 €
- un excédent d'investissement de :	22 115,06 €
- soit un excédent de financement de :	22 115,06 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : EXCEDENT 469 573,03 €

L'excédent reporté en fonctionnement sur le compte 002 sera donc de 469 573,03 €, sachant que le résultat d'investissement reporté est un excédent de 22 115,06 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ Budget annexe Bois des Rampes :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	13 800,05 €
- un excédent reporté de :	16 254,94 €
- soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	30 054,99 €
- un excédent d'investissement de :	60 285,87 €
- soit un excédent de financement de :	60 285,87 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :
Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : EXCEDENT 30 054,99 €

L'excédent reporté en fonctionnement sur le compte 002 sera donc de 30 054,99 €, sachant que le résultat d'investissement reporté est un excédent de 60 285,87 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

• **Informations diverses :**

- Mme le Maire indique que le Préfet de Saône-et-Loire quittera prochainement ses fonctions, mais que son poste est déjà pourvu.
- Elle présente les divers remerciements reçus en Mairie.
- Elle dresse également la liste des travaux réalisés sur le mois de janvier 2015 :
 - travaux à l'entrée d'un logement communal,
 - élagage de la vigne vierge sur la Salle de Musique et l'Ecomusée,
 - changement d'un siphon à la cantine,
 - chemin rural à la Petite Commune, curage des fossés Chemin du Ruisseau,
 - rue derrière la Poste : peinture jaune au sol pour interdire le stationnement,
 - illuminations retirées,
 - boîtiers électriques vérifiés sur la Place du Marché,
 - entretien des tondeuses, révision du camion, aspirateurs de l'école maternelle,
 - réparation de la pompe de refoulement de l'Etang Titard, remplacement par la SAUR d'une pompe au Villey,
 - devis en attente pour un panneau signalétique lumineux au niveau des écoles et pour des bornes amovibles pour le marché.
- La commission Finances se réunira le samedi 14 mars prochain à 10 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 11 mars 2015 à 20 h 30. La suivante aura lieu le mardi 8 avril 2015 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 21 h 45.